

Vade-Mecum
(« Sois toujours avec moi »)
du candidat au DNB de français
Petits conseils à l'usage des candidats,
à conserver et compléter durant le cursus scolaire...

Voici quelques petits rappels des notions propres à la matière « français » que vous devez connaître parfaitement pour comprendre les consignes et y répondre. Ces rappels, si vous y prêtez bien attention, vous seront très utiles pour être au clair sur le « minimum à connaître ». Cette feuille vous renvoie à vos cours et aux fiches bilans pour de plus amples détails, ainsi qu'à votre manuel.

I – METHODOLOGIE

- Convocation et pièce d'identité : Ayez-les sur vous le jour de l'épreuve ! (Elles seront systématiquement vérifiées).
- Temps : Courez avec la montre ! Faites bien attention au temps qui vous est imparti pour chaque épreuve et faites en sorte de toujours vous ménager un temps de relecture.
- Ordre et durée des épreuves : Lecture, réécriture, dictée (1h30), pause (15 minutes), écriture (1h30).
- 1/3 temps : Lecture, réécriture, dictée (2 heures), pause (15 minutes), écriture (2 heures).
- Consignes : Relisez plusieurs fois toutes les consignes, elles sont là pour vous guider et vous indiquer les tâches à réaliser.
- Questions de lecture : N'y répondez pas avant d'en avoir lu l'ensemble une première fois, et lu et relu le texte. Elles ne sont pas conçues pour vous piéger, mais au contraire pour vous aider à construire le sens du texte. De plus, elles s'enchaînent. Aussi, avant de répondre à une question, regardez bien ce que vous avez répondu précédemment. Les mots y sont soigneusement choisis, en particulier les verbes : « relever », « citer », « justifier », « expliquer »... Enfin, ne répondez pas deux fois la même chose : deux questions différentes attendent deux réponses différentes !
- Grammaire : Ce sont les normes, les règles d'écriture adoptées et fixées afin que la langue soit à peu près stable et recevable pour tous (sinon on ne se comprendrait plus !).
- Orthographe : C'est l'art de bien écrire selon la norme adoptée par un ensemble de locuteurs en un temps et un lieu donnés. Pour les règles de base, reportez-vous au Bled ou à l'ORTH (à votre disposition au collège).

- Conjugaisons : C'est l'art de donner des terminaisons aux verbes, en fonction du nombre, de la personne, du temps et du mode.
- Réécriture : On vous demande en général de modifier soit les sujets, soit les temps, soit le genre, soit le nombre. Ne changez que ce qu'on vous demande !
- Recopiage : Vous gagnerez déjà quelques points, et c'est loin d'être négligeable, à recopier sans faute. En effet, dans ce genre d'exercice tout n'est pas à changer !
- Ecriture : Le texte qui vous sera demandé répondra à un genre précis et mêlera toujours différentes formes de discours (comme en lecture). Le nombre de lignes exigé n'est pas toujours précisé, mais écrivez au moins trente lignes, c'est ce qu'on vous demande depuis la Sixième ! Soyez généreux : les textes trop courts ne développent pas bien les sujets !
- Brouillon : Vous avez au moins le temps de faire le plan de votre texte. Prenez soin de rédiger entièrement le début (introduction) et la fin (conclusion) !
- Majuscules / minuscules / ponctuation : C'est le minimum du minimum « vital » ! Vous mettrez très en colère le correcteur qui constatera ces oublis très fâcheux, ne serait-ce que pour la clarté et la lisibilité.
- Paragraphes : Quoi que vous écriviez, il faut absolument que vous aériez votre texte et que vous en mettiez en valeur la progression par des paragraphes (alinéas et sauts de ligne).
- Lisibilité et propreté : C'est la moindre des politesses pour le correcteur qui a de nombreuses copies à lire et qui, de toute façon, n'est pas là pour déchiffrer des hiéroglyphes ! Votre texte doit être un message clair.
- Relecture : Relisez-vous en fonction de vos difficultés habituelles. Il est indispensable de consacrer au minimum 5 minutes à cette activité.

II – LECTURE

- Paratextes (titres, auteurs, dates, chapeaux...) : ils sont de précieux indices de lecture, lisez-les avant de lire le texte lui-même. Mais, attention, quand on justifie une réponse, on cite en général le texte, non pas les paratextes.
- Contexte : c'est l'ensemble des conditions d'écriture (époque, lieu, auteur, genre...) dont il faut évidemment tenir compte pour une bonne compréhension du texte.
- Typographie : il se peut qu'on vous demande de commenter les caractères gras, italiques, soulignés, les guillemets ou les parenthèses... A vous de voir selon le contexte.
- Emetteur ou énonciateur : celui qui produit un message, un énoncé. Selon le genre auquel on a affaire, on parle de locuteur (et d'interlocuteur quand deux personnes échangent), d'auteur, de compositeur, d'écrivain, de poète, de dramaturge...
- Récepteur : celui qui reçoit un message, un énoncé.

- Énoncé : c'est le produit de l'énonciation, quel que soit le message envoyé (énoncé écrit, oral ou images), ce que nous recevons en tant que récepteurs.
- Énonciation : c'est l'acte même par lequel se produit un message, quel qu'il soit (énoncé écrit, oral ou images). Acte de création d'un énoncé.
- Situation d'énonciation : c'est la situation (émetteur, récepteur, lieu, date, circonstances) dans laquelle se produit un énoncé.
- Énoncé ancré dans la situation d'énonciation : c'est quand l'acte de production de l'énoncé (énonciation) est très présent, marqué dans le texte et qu'il faut donc l'avoir élucidé pour comprendre le sens. « *Je trouve que ce tableau est très beau !* »
- Énoncé coupé de la situation d'énonciation : c'est quand l'acte de production de l'énoncé (énonciation) n'apparaît pas dans le texte. A la limite peu importe l'émetteur, le récepteur, le lieu, la date et les circonstances de production de l'énoncé, on n'en a pas besoin pour comprendre le sens. « *Victor Hugo naquit en 1802.* »
- Genres : c'est un classement littéraire des textes.
 Récit (nouvelle, roman, conte, légende, biographie, autobiographie, journal intime...)
 Poésie (poème extrait d'un recueil, chanson lyrique ou engagée...)
 Théâtre (tragédie, comédie, tragi-comédie, humour, absurde...)
 Documentaire (article de presse, article de dictionnaire, documentaire...)
 Epistolaire (correspondance par lettres ou mails ou ...)
 Essai (critique, plaidoyer (pour), réquisitoire (contre)...)
- Visée : C'est ce que vise globalement l'émetteur d'un message : la visée (ou but) peut être narrative, descriptive, informative, explicative ou argumentative.
- 6 formes de discours : narratif, descriptif, informatif, explicatif, injonctif, argumentatif, qui correspondent à une intention de l'émetteur et à une forme particulière : raconter, décrire, informer, expliquer, donner des ordres (ou conseils), convaincre. Ces formes de discours sont presque toujours mêlées, les séquences se succédant dans un même texte. Pour expliquer par exemple le fonctionnement d'un four électrique, on va devoir à la fois décrire, expliquer et peut-être raconter (et donc utiliser 3 formes de discours).
- Paroles rapportées (ou discours rapporté ou style) :
3 façons de rapporter des discours : direct (dialogue, monologue), indirect ou indirect libre.
- Registres (ou tonalités du texte) : lyrique, humoristique, tragique, comique...
- 3 niveaux de langue : soutenu, courant, familier.
- Figures de style : les procédés qui augmentent le sens.
Figures d'analogie (ressemblance) : comparaison, métaphore, personnification...
Figures de construction : parallélisme, chiasme, antithèse, énumération...

Figures d'insistance : répétition, anaphore, amplification...

Figures de l'ironie : euphémisme, litote, antiphrase...

Notions propres au discours narratif

- Auteur : personne ayant produit un texte.
- Narrateur : celui (personne fictive) qui raconte.
- Personnage : acteur des événements racontés.
- Autobiographie : la propriété narrative de l'autobiographie est de réaliser l'équation : auteur = narrateur = personnage.
- Histoire (ou fiction) : un début, une série d'actions et une fin (que l'on met en valeur avec le fameux « schéma narratif »).
- Narration : façon de raconter.
- Récit : ensemble de l'histoire (ou fiction) et de la narration.
- Ordre du récit : un récit peut respecter l'ordre chronologique des événements ou s'en jouer au contraire pour différentes raisons en procédant à des retours en arrière (flash-back) ou à des projections dans le futur (anticipation).
- Rythme du récit : un récit peut raconter en temps réel (scène), accélérer (résumé, sommaire ou ellipse), ralentir ou faire des pauses (description, portrait).
- Point de vue narratif : un récit peut être fait du point de vue d'un personnage (focalisation interne), du point de vue d'un narrateur simple observateur (focalisation externe) ou qui sait tout, omniscient (focalisation zéro).
- Indicateurs ou indices de lieux (spatiaux) : tous les éléments du texte qui permettent de situer l'action dans l'espace.
- Indicateurs ou indices de temps (temporels) : tous les éléments du texte qui permettent de situer l'action dans le temps.

Notions propres au discours descriptif

- Désignation : c'est la façon dont les éléments de la description sont nommés.
- Caractérisation : c'est la façon dont les éléments de la description sont décrits, détaillés par des adjectifs, des compléments du nom, des relatives, des appositions.
- Description objective : qui correspond au plus près possible à la réalité.
- Description subjective : qui dévoile le jugement, l'appréciation de l'énonciateur, de façon valorisante ou dévalorisante.

Notions propres au discours argumentatif

- Thème : c'est le sujet, ce dont on parle. « Le brevet »
- Thèse : c'est l'expression d'une opinion sur le sujet. « C'est dur le brevet ! »

- Thèse adverse : c'est l'expression d'une opinion contraire. « C'est facile le brevet ! »
- Arguments : ce sont les preuves apportées pour soutenir la thèse. « Le brevet est dur, car il faut tout réviser et à cette époque de l'année on est fatigué. »
- Exemple : ce sont les éléments concrets apportés pour illustrer les arguments. « Il faut réviser, par exemple, toutes les catégories grammaticales que l'on n'a jamais vues ! »
- Contre-argument : argument de la thèse adverse. « Les profs radotent tellement qu'on n'a pas besoin de réviser pour savoir ! »
- Contre-exemple : exemple qui soutient un contre-argument. « Ainsi non seulement elles radotent, mais encore elles donnent des bilans et on lit en classe le vade-mecum ! Et on fait même du latin ! »
- Concession : on cède à l'autre, partisan d'une thèse adverse, sur un point, généralement pour mieux défendre sa propre opinion. « D'accord, il faut réviser, mais ce n'est pas si désagréable quand on s'y prend d'avance. »
- Valorisation : c'est le fait d'augmenter la valeur d'une idée ou d'une chose par le lexique ou des figures de style.
- Dévalorisation : c'est le fait, au contraire, de rabaisser une idée ou une chose.
- Modalisation : nuances apportées dans l'expression d'une idée, marques de la subjectivité de l'énonciateur à l'égard de son énoncé.
- Liens logiques : ce sont les liens dans un raisonnement qui unissent des idées et qui sont généralement explicités sous la forme de conjonctions de coordination ou de subordination. Les principaux liens logiques sont : la cause, la conséquence, la condition, l'opposition ou la concession.
- Explicite : très clairement énoncé.
- Implicite : qui n'est pas clairement énoncé, qui utilise des sous-entendus.

III – VOCABULAIRE

- Champ lexical : ensemble de mots et d'expressions se rapportant à une même notion.
- Synonymes : mots de même sens ou voisin. « jouer » / « s'amuser »
- Homophones : mots ayant le même son. « verre » / « vair » / « vers » / « vert » Homonymes : mots de même graphie. « vers » (poésie) / « vers » (direction)
- Antonymes : mots de sens contraire. « heureux / malheureux »
- Mots de la même famille : mots ayant un radical commun. « chant / chanteur / chanter »
- Étymologie : origine et formation des mots.
- Dérivation : formation des mots par associations de particules (préfixes, radicaux, suffixes). « chant », « chanteur », « chanter », « enchanter », « déchanter », « chantage »...

- Mots composés : formation de mots par « collages » comme « porte-clés », « casse-croûte ». Attention aux pluriels de ces mots. Voir *Bled* ou *ORTH*.

IV - GRAMMAIRE

- Phrases simples / phrases complexes :
Une phrase est simple quand elle ne contient qu'une seule proposition (un verbe conjugué), complexe quand elle articule différentes propositions.
Dans une phrase complexe, les propositions peuvent être soit juxtaposées (par un signe de ponctuation : ; ,), soit coordonnées par des conjonctions de coordination : mais, ou, et, donc, or, ni, car (ces propositions sont alors dites indépendantes), soit reliées par des conjonctions de subordination : puisque, alors que, si bien que, de façon telle que... (dans ce cas on parle d'une proposition principale et d'une ou de proposition(s) subordonnée(s)).
- 3 formes de phrase :
 - affirmative : « Il me l'a dit. »
 - négative « Il ne me l'a pas dit », « Il ne me l'a point dit. », « Il ne me l'a plus dit. », « Il ne me l'a jamais dit », « Il ne m'a rien dit. », « Il ne me l'a ni dit, ni écrit. »
 - emphatique (ou présentative) : « C'est lui qui me l'a dit. »
- 4 types de phrase :
phrase déclarative (.), phrase interrogative (?), phrase exclamative (!), phrase injonctive (. ou !).
- Catégories grammaticales (natures des mots, groupes de mots et propositions) :
 - mots invariables : adverbes, conjonctions, prépositions, interjections sont vos amis car leur orthographe ne change jamais (ils ne s'accordent pas) ! Appuyez-vous sur eux pour écrire en bonne partie correctement.
 - mots variables : déterminants, noms, pronoms, adjectifs, participes présents, participes passés, adjectifs verbaux, verbes.
 - groupes de mots : groupes nominaux, groupes adjectivaux, groupes verbaux.
 - propositions : indépendante, principale, subordonnée complétive (« Je pense que vous allez vous en sortir. »), subordonnée interrogative indirecte (« Je me demande si vous allez vous en sortir. »), subordonnée relative (« Le brevet que vous allez passer sera facile cette année. »), subordonnée conjonctive (« Vous allez le trouver facile parce que vous aurez bien révisé. »).
- Fonctions dans les phrases :
Les fonctions des mots et groupes de mots par rapport aux verbes :
 - sujet (qui ?) : « Hier matin, Luc a donné un joli bouquet de tulipes à Françoise. »

- complément d'objet direct (quoi ? ou qui ? après un verbe d'action) : « *Hier matin, Luc a donné un joli bouquet de tulipes à Françoise.* »
- attribut (quoi ? ou qui ? après un verbe d'état) : « *ce bouquet est un joli cadeau* »
- complément d'objet indirect (à qui ? de quoi ?) : « *Il lui a parlé d'un voyage en Italie.* »
- complément d'attribution (pour qui ?) : « *Hier matin, sur le chemin de l'école, Luc a donné un joli bouquet de tulipes à Françoise.* »
- complément circonstanciel (où ? quand ? pourquoi ? comment ?) : « *Hier matin, sur le chemin de l'école, Luc a donné un bouquet de tulipes à Françoise.* »
- complément d'agent (par qui ? par quoi ?) : « *Le bouquet a été offert par Luc.* » avec le verbe à la voix passive.

Les fonctions des mots ou groupes de mots par rapport aux noms :

- complément du nom (ou de détermination) : « *un joli bouquet de tulipes* »
- apposition : « *Ce bouquet, un joli cadeau, a fait plaisir à Françoise* »
- épithète : « *un joli bouquet de tulipes* »
- Verbes : verbes d'état (être, paraître, sembler, rester, demeurer, passer pour, avoir l'air, ...) ou verbes d'action. Les verbes peuvent être à la forme active (manger, offrir) ou passive (être mangé, être offert).
- Temps verbaux et valeurs : voir le tableau des conjugaisons du manuel + tableaux donnés en cours.

Passé, présent, futur (antériorité, simultanété, postériorité).

Ils s'emploient selon que l'énoncé est ou non coupé de la situation d'énonciation.

Temps des énoncés ancrés : plus-que-parfait, passé composé, imparfait, présent de l'énonciation, présent de vérité générale, futur antérieur, futur simple.

Temps des énoncés coupés : plus-que-parfait, passé antérieur, passé simple, imparfait, présent de narration, présent de vérité générale, futur dans le passé, conditionnel passé (1^{ère} et 2^{ème} formes).

Attention : les énoncés peuvent être mixtes (ancré et coupé) et associer ces temps.

- Modes des verbes (et valeurs) : infinitif (forme nominale et impersonnelle du verbe : « attendre »), participes présents ou passés (forme adjectivale du verbe : « attendant », « attendu », « ayant attendu »), gérondif (« en t'attendant »), indicatif (mode de la réalité : « j'attends ») , subjonctif (mode de l'éventualité, de ce qui n'est pas ou pas encore réalisé : « il faut que j'attende »), impératif (mode de l'injonction, du conseil, de l'ordre : « attends ! »), conditionnel (mode de l'hypothèse, du souhait ou du regret : « j'attendrais »).

